



RENAULT
GUYANCOURT – AUBEVOYE
1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com
sud.aubevoye@renault.com



Tract N°19 novembre 2013

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : **La direction et 4 syndicats unis** **pour exclure 13% des salariés !**

En juillet dernier, la direction a informé les CCE et CE de la fermeture du site de Rueil : près de 1300 salariés vont rejoindre Guyancourt avant la fin du deuxième semestre 2014.

Pourtant en avril 2014, à quelques semaines de son transfert, le personnel sera invité à élire ses représentants au Comité d'Entreprise de l'Etablissement de Rueil-Lardy ainsi que leurs Délégués du Personnel. Les élus du site de Rueil n'exerceront leurs mandats que pour quelques semaines seulement, car ils les perdront dès leur arrivée au Technocentre.

Résultat : en venant au Technocentre, 1300 salariés de Rueil vont perdre leurs représentants jusqu'en 2017 !

Bonne Manœuvre de la direction qui, en maintenant les élections de Rueil malgré sa fermeture, signe la suppression de plusieurs mandats DP et CHSCT. Ce stratagème lui permet d'affaiblir la représentation syndicale et donc l'expression de toute revendication, en économisant des centaines d'heures de délégation.

SUD n'a rien à perdre ou à gagner, si ce n'est défendre les principes fondamentaux de la représentation des salariés. Pour s'opposer à cette exclusion inacceptable de l'expression électorale du personnel de Rueil, pendant les négociations du protocole électoral, SUD a fait plusieurs propositions :

1/ Repousser les élections professionnelles de Guyancourt jusqu'à l'arrivée du personnel de Rueil sur notre site. La loi l'autorise grâce à une prorogation unanime des mandats, cette démarche étant totalement transparente pour l'ensemble des salariés des 2 sites concernés.

Refus des autres organisations syndicales !

2/ Inscrire dès maintenant les 1300 salariés de Rueil aux effectifs de Guyancourt afin de les inclure dans le corps électoral. Rien d'impossible, puisque plusieurs d'entre eux travaillent déjà au TCR en étant rattachés à des services et des hiérarchies présentes dans nos murs.

REFUS DE LA DIRECTION ! Les salariés de Rueil vont donc voter, s'exprimer et choisir leur représentation syndicale, puis ces choix seront effacés et oubliés avec le déménagement massif et la fermeture du site.

Pour ces salariés, les élections
ne serviront à rien !

C'est dans ce contexte que se sont engagées les négociations sur le protocole électoral de Guyancourt, afin d'aboutir à un accord entre direction et organisations syndicales et mettre en place les élections professionnelles de novembre.

Une demi-douzaine de réunions a eu lieu, au cours desquelles nous avons pu découvrir des revendications des plus singulières, comme celle de la CFDT et CFE-CGC demandant que le scrutin s'étende aussi le WE ! Étonnant quand les mêmes brandissent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée comme enjeu pour l'entreprise et ses salariés...

Tripatouillage pour des signatures

Pour SUD, le principal point de blocage subsiste puisque le personnel de Rueil ne fait toujours pas partie du scrutin.

Ajout d'un chapitre 16...

C'est alors que la direction propose des évolutions afin de décrocher le consensus nécessaire à la signature. Ainsi, un chapitre N°16, proposant une représentativité exceptionnelle réservée au personnel de Rueil, voit le jour. Des sièges

sont donc rajoutés au CHSCT de la Ruche bien que ces salariés sont attendus sur l'ensemble du site. Sont aussi créés des postes d'observateurs au sein du CE pour les organisations syndicales représentatives.

Ces « ouvertures » montrent bien que la direction a conscience de son déni de démocratie.

Si le problème de fond n'est pas réglé pour SUD, les organisations CFE-CGC, CFDT et FO signent sans surprise l'accord tel quel. Plus hésitante, la CGT s'abstient.



Conclusion : tout est à recommencer car le protocole d'accord n'a pu recueillir une majorité de signatures.

... et retrait du chapitre 16 !

Pas question pour SUD de signer un protocole qui exclut toujours les salariés de Rueil. En réponse, la direction supprime l'embarrassant chapitre 16 qui représentait pourtant

une maigre avancée concernant la représentativité du personnel du CTR...

Bien sûr, la CFE-CGC, CFDT et FO renouvellent leur signature.

Mais plus étonnant, le revirement de la CGT qui les accompagne, sur un accord en recul par rapport au premier qu'elle ne voulait pas signer !

SUD REAFFIRME SA POSITION EN REFUSANT DE SIGNER UN TEL ACCORD !

Quel que soient les résultats électoraux, nous n'acceptons pas que les femmes et les hommes de Rueil qui viennent à Guyancourt se retrouvent exclus du scrutin.

Le plus grave dans ces agissements, c'est que nous sommes la seule organisation syndicale que cela indigne. Nous n'en sommes pas surpris !

Suppressions d'emplois et réorganisations, cœur/non cœur de métiers et mobilités forcées, compteurs écrêtés et perte des congés, et maintenant déménagement obligatoire de milliers de salariés sans leurs représentants... Les syndicats signataires ne cessent de dénoncer des dérapages qui sont pourtant les conséquences des accords qu'ils signent.